

nous. C'est avec un vif intérêt que nous avons suivi les rapports sur les délibérations de la Conférence des premiers ministres du Commonwealth. Nous nous réjouissons de voir que le Canada continue de jouer un rôle de marque à titre de plus ancien membre du Commonwealth et qu'il continue à jouir de la considération des nouveaux membres.

Nous sommes heureux d'avoir un exemplaire de ce communiqué. Nous aurions aimé un exposé plus détaillé des résultats obtenus et des discussions elles-mêmes. J'ai été contrarié de lire dans les journaux, et d'entendre à la radio et à la télévision, les doutes de quelques-uns de nos dirigeants du Commonwealth sur la possibilité de maintenir le Commonwealth dans sa forme actuelle. Il y a même eu une émission diffusée par Radio-Canada dimanche soir, si je ne me trompe, au cours de laquelle le premier ministre fut interviewé et le très honorable député aurait dit, à cette occasion, qu'il serait difficile d'empêcher le Commonwealth de s'effriter. De telles remarques caractérisent la situation actuelle.

J'estime qu'il y a une chose dont nous devrions tous nous rendre compte quand nous essayons de définir et de comprendre exactement le Commonwealth, c'est-à-dire quand nous pensons aux ingrédients de base qui ont donné naissance au Commonwealth et qui lui permettent d'exercer son influence parmi ses membres et dans une sphère plus grande. Je suis convaincu que la raison de la création du Commonwealth, et la raison pour laquelle il continuera à jouer un rôle de premier plan, c'est simplement qu'il est fondé sur le plus grand héritage dont jouissent les pays du Commonwealth, soit sur les concepts de gouvernement parlementaire, de justice britannique et de liberté.

M. Herridge: C'est vrai.

M. Thompson: Ces caractéristiques d'un gouvernement représentatif et responsable constituent l'essence du Commonwealth. Dans la situation mondiale actuelle, nous pouvons nous inquiéter des problèmes qui nous confrontent, mais nous devrions tirer notre courage du fait que ces principes constitueront pour nous la solution de ces problèmes.

C'est avec intérêt que nous avons écouté les députés qui viennent de parler, surtout ceux qui ont commenté la décision du Commonwealth de constituer une mission de paix au Vietnam. Je trouve que le Commonwealth a fait preuve de courage à cet égard. Comme le député de Burnaby-Coquitlam, je doute du succès de cette mission. En tout cas, elle ne peut faire grand-chose tant que les deux parties ne seront pas prêtes à siéger autour

[M. Thompson.]

d'une table de négociation. Je me demande en quoi les interminables palabres entendues en cette Chambre auront amélioré les chances de succès de la mission. Nous lui souhaitons tous beaucoup de succès, je le sais bien, même si l'horizon n'est pas très rose à l'heure actuelle. Succès ou pas, l'initiative se révélera précieuse, j'en suis certain. Elle sera donc l'un des plus importants résultats de cette récente conférence.

Je pense qu'il faut dire quelques mots du problème rhodésien. Il est encourageant de voir que le communiqué, encore une fois, appuie sans hésitation les principes fondamentaux qui garantissent les droits de dignité humaine et de respect à toute personne, sans distinction de couleur ou de croyance. Voilà qui est bien. Nous savons que le problème de la Rhodésie n'est pas facile. Nous savons que sa solution ne dépend pas de la seule volonté des membres du Commonwealth, car le gouvernement de Rhodésie est de toute évidence décidé à poursuivre la ligne de conduite qu'il a si clairement énoncée.

Il est important de noter que la conférence a abordé la question des affaires économiques. L'un de nos premiers devoirs, au sein du Commonwealth, est de donner le ton pour aider les nations nouvelles à améliorer leur niveau de vie. C'est sûrement l'un des problèmes majeurs que nous devons envisager et c'est dans ce secteur de développement économique que le Commonwealth a une énorme responsabilité.

Il y a un point de ce communiqué que nous n'avons pas eu le temps de discuter en détail et qui, à mon avis, mérite d'être mentionné. Ni le premier ministre ni aucun des autres orateurs l'a mentionné. Il s'agit du mémorandum commun au sujet de la Fondation du Commonwealth. Je crois que nous devrions tous étudier avec soin cette partie du communiqué parce qu'elle constitue l'un des programmes les plus utiles dont les premiers ministres ont discuté. Je crois que ce programme revêt une importance vitale pour le Commonwealth et je le considère comme très important pour nous aider à relever le niveau de développement économique et les conditions de vie des populations des régions que nous avons tendance à qualifier de moins fortunées.

Ceci me porte à soulever la question du secrétariat du Commonwealth. Je pense qu'on doit rendre hommage au Canada pour avoir compris que le Commonwealth de l'avenir peut prendre une forme différente de celle du passé, et pour avoir pris l'initiative d'offrir l'un de ses diplomates les plus éminents pour servir de secrétaire général. Je félicite le gouvernement et le premier ministre de consentir à se passer des services de M. Arnold